BORDEAUX MÉTROPOLE	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE**	***Délibération***
	Séance publique du 25 novembre 2021	***N° 2021-708***

Convocation du 18 novembre 2021
Aujourd'hui jeudi 25 novembre 2021 à 15h00 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Bernard-Louis BLANC, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, Mme Fabienne DUMAS, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAR, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaël LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Jérôme PESCINA, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

Mme Christine BOST à Mme Véronique FERREIRA
M. Alexandre RUBIO à Mme Josiane ZAMBON
M. Baptiste MAURIN à Mme Françoise FREMY
Mme Stephanie ANFRAY à M. Bruno FARENIAUX
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Géraldine AMOUROUX
M. Bastien RIVIERES à Mme Sylvie JUQUIN
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à Mme Pascale BRU

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Pierre HURMIC à Mme Claudine BICHET de 14h30 à 15h20 et à partir de 17h10 le 26 novembre
M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Pascale BRU à partir de 18h45 le 25 novembre et à partir de 16h36 le 26 novembre
M. Patrick LABESSE à M. Alain GARNIER à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Jean TOUZEAU à Mme Josiane ZAMBON à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Bernard-Louis BLANC à Mme Claudine BICHET le 25 novembre et à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Jean-François EGRON à M. Jean-Jacques PUYOBRAU à partir de 14h30 le 26 novembre
Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à Mme Laure CURVALE à partir de 17h24 le 25 novembre
Mme Brigitte TERRAZA à M. Frédéric GIRO à partir de 17h06 le 26 novembre
Mme Brigitte BLOCH à Mme Laure CURVALE à partir de 18h19 le 25 novembre
Mme Brigitte BLOCH à M. Patrick PAPADATO à partir de 17h le 26 novembre
Mme Andréa KISS à Mme Brigitte TERRAZA le 25 novembre
M. Patrick PAPADATO à Mme Céline PAPIN de 12h à 14h30 le 26 novembre
Mme Marie-Claude NOEL à Mme Delphine JAMET à partir de 18h19 le 25 novembre

Mme Marie-Claude NOEL à M. Patrick PAPADATO à partir de 15h06 le 26 novembre

M. Nordine GUENDEZ à Mm Myriam BRET le 26 novembre
M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI à partir de 17h32 le 25 novembre et le 26 novembre
Mme Amandine BETES à M. Serge TOURNERIE le 25 novembre et à partir de 16h45 le 26 novembre
Mme Christine BONNEFOY à Mme Karine ROUX-LABAT le 26 novembre
Mme Simone BONORON à Mme Béatrice SABOURET à partir de 18h20 le 25 novembre
Mme Simone BONORON à Mme Eva MILLIER de 10h43 à 14h30 le 26 novembre
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Françoise FREMY à partir de 16h50 le 26 novembre
M. Gérard CHAUSSET à Mme Anne-Eugénie GASPAR à partir de 17h20 le 26 novembre
Mme Camille CHOPLIN à Mme Eve DEMANGE le 25 novembre
M. Max COLES à M. Dominique ALCALA à partir de 17h23 le 25 novembre
M. Didier CUGY à M. Olivier CAZAUX à partir de 12h24 le 26 novembre
Mme Laure CURVALE à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH de 10h20 à 12h32 le 26 novembre
Mme Nathalie DELATTRE à M. Alain CAZABONNE à partir de 18h11 le 25 novembre

Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET le 26 novembre
Mme Fabienne DUMAS à Mme Géraldine AMOUROUX à partir de 15h55 le 26 novembre
M. Jean-Claude FEUGAS à M. Olivier ESCOTS à partir de 14h30 le 26 novembre

M. Nicolas FLORIAN à M. Christophe DUPRAT à partir de 18h15 le 25 novembre
M. Nicolas FLORIAN à M. Dominique ALCALA à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Guillaume GARRIGUES à M. Fabrice MORETTI à partir de 18h08 le 25 novembre
M. Maxime GHESQUIERE à M. Olivier CAZAUX le 26 novembre
M. Laurent GUILLEMIN à Mme Nadia SAADI le 25 novembre
Mme Fabienne HELBIG à Mme Anne FAHMY à partir de 17h50 le 25 novembre
Mme Sylvie JUSTOME à Mme Nadia SAADI à partir de 17h50 le 25 novembre
Mme Nathalie LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU le 25 novembre et à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Gwénaël LAMARQUE à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 17h le 26 novembre
Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Anne LEPINE à partir de 18h25 le 25 novembre
Mme Harmonie LECERF à Mme Delphine JAMET à partir de 18h15 le 25 novembre
M. Jacques MANGON à M. Thierry MILLET à partir de 18h40 le 25 novembre et le 26 novembre
M. Stéphane MARI à Mme Fabienne HELBIG à partir de 15h50 le 26 novembre
Mme Eva MILLIER à Mme Fatiha BOZDAG à partir de 16h40 le 26 novembre
M. Jérôme PESCINA à M. Christophe DUPRAT à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Michel POIGNONEC à Mme Christine BONNEFOY à partir de 18h40 le 25 novembre
M. Michel POIGNONEC à M. Fabrice MORETTI à partir de 13h17 le 26 novembre
M. Patrick PUJOL à M. Patrick BOBET à partir de 13h17 le 26 novembre
M. Benoît RAUTUREAU à Mme Fatiha BOZDAG à partir de 12h26 le 26 novembre
Mme Marie RECALDE à M. Bruno FARENIAUX à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Fabien ROBERT à M. Michel LABARDIN à partir de 14h30 le 26 novembre
Mme Nadia SAADI à Mme Harmonie LECERF à partir de 17h le 26 novembre
Mme Béatrice SABOURET à M. Jean-Marie TROUCHE à partir de 16h30 le 26 novembre
M. Emmanuel SALLABERRY à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Kévin SUBRENAT à M. Dominique ALCALA à partir de 17h23 le 25 novembre
M. Thierry TRIJOULET à Mme Anne-Eugénie GASPAR à partir de 15h30 le 26 novembre
Mme Agnès VERSEPUY à M. Jacques MANGON jusqu'à 18h40 le 25 novembre
Mme Agnès VERSEPUY à M. Christophe DUPRAT à partir de 18h40 le 25 novembre et à partir de 12h02 le 26 novembre

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

Absent en application de l'article 7 du règlement intérieur : M. Marc MORISSET le vendredi 26 novembre

LA SEANCE EST OUVERTE

BORDEAUX MÉTROPOLE	**Conseil du 25 novembre 2021**	***Délibération***
	Direction générale des Territoires **Direction du développement et de l'aménagement - Pôle ter Ouest**	***N° 2021-708***

Le Bouscat - Libération Centre-Ville - Compte rendu financier et d'activités année 2020 - Décision - Approbation

Madame Andréa KISS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Cadre juridique d'intervention

Par délibération n°2014/0657 du 31 octobre 2014, le Conseil de communauté a approuvé :

- l'opération d'aménagement 'Libération Centre-ville,
- la réalisation de l'opération par concession d'aménagement concédée à La Fabrique de Bordeaux Métropole (La Fab),
- le dispositif d'avance de trésorerie,
- la participation communautaire prévisionnelle.
-

Le traité de concession « Le Bouscat – Libération Centre-ville » a été notifié à l'aménageur le 15 décembre 2014 pour une durée de 6 ans.

Lors de l'approbation du Compte-rendu financier d'activités (CRFA) 2017, le Conseil de Bordeaux Métropole a également approuvé le 25 janvier 2019 **l'avenant n°1 au traité de concession** qui avait pour objet :

- de préciser que les avances inter-opérations ne seront pas rémunérées,
- de créer une ligne de dépenses : « participation à l'enfouissement des lignes aériennes » et de déduire d'un montant équivalent les travaux sous maitrise d'ouvrage de la Fab.

Lors de l'approbation du CRFA 2018, le Conseil de Bordeaux Métropole a également approuvé le 29 Novembre 2019 **l'avenant n°2 au traité de concession** qui avait pour objet :

- de prolonger d'une année la durée de la concession d'aménagement,
- d'augmenter la participation financière de Bordeaux Métropole de 200 000 € HT et de préciser les modalités d'avance de trésorerie inter-opérations.

Lors de l'approbation du CRFA 2019, le conseil de Bordeaux Métropole a également approuvé le 23 Octobre 2020 **l'avenant n°3 au traité de concession** qui avait pour objet :

- de prolonger d'une année la durée de la concession d'aménagement,
- d'augmenter la participation financière de Bordeaux Métropole de 300 000 € HT

De plus, ce même Conseil a approuvé un **avenant n°1 à la convention d'avance de trésorerie** qui a pour objet :

- de prolonger de deux années la durée de cette convention afin de s'aligner sur la durée de la concession d'aménagement et ainsi décaler de deux ans l'échéance de remboursement de l'avance.

Pour rappel, cette opération se réalise hors procédure de ZAC, dans le respect du droit commun des divisions foncières.
Une participation au financement du programme des équipements publics est convenue entre Bordeaux Métropole et les opérateurs via **des conventions de Projet urbain partenarial (PUP)** prévues à l'article L. 332-11-3 du Code de l'urbanisme :
La convention de PUP liant la Métropole et la SCI Cœur du Bouscat a été approuvée par le Conseil de communauté le 31 octobre 2014 et signée le 16 février 2015.
La convention de PUP liant la Métropole et Gironde Habitat, dans le cadre de la construction d'un bâtiment neuf de 34 logements, a été approuvée par le conseil de métropole le 27 novembre 2015 et signée en décembre 2015.

Actions menées du 1e janvier au 31 décembre 2020

1.1 Procédures administratives

Sans objet

1.2 Etudes

Sans objet.

1.3 Acquisitions foncières

Toutes les acquisitions foncières nécessaires dans le cadre de cette opération sont réalisées.

1.4 Mise en état des sols

Aucune intervention de mise en état des sols sous maitrise d'ouvrage de la Fab n'a été nécessaire en 2020.

1.5 Réalisation du programme des équipements publics : maitrise d'œuvre et travaux

Les travaux d'aménagement des espaces publics (voirie, réseaux, espaces verts, mobilier urbain…) ont avancé en 2020 en forte coactivité avec les chantiers de construction de la Société civile immobilière (SCI) Cœur du Bouscat. La crise sanitaire du Coronavirus COVID-19 a interrompu l'ensemble des chantiers Voirie et réseaux divers (VRD) et bâtiments entre mars et mai 2020. Les échéances de livraison ont, par conséquent, été décalées de quelques mois.
Au 31 décembre 2020, la phase 1 (la rue Casteja et la première moitié des venelles et du Petit espace métropolitain (PEM)) a été livrée avec un arrêté d'ouverture au public. La phase 2 est en cours :

- la deuxième moitié des venelles est en cours de finition, reste les travaux de plantation,
- les travaux sur le PEM deuxième phase ont démarré : terrassements réalisés,
- les travaux de terrassement, empierrement, et pose des bordures ont été réalisés sur la partie Sud de la rue Simone Veil.

Pour la réalisation de l'ensemble de ces travaux, la Fab est accompagnée :

- du groupement de maitrise d'œuvre Base, Suez consulting et Les éclaireurs pour la réalisation des espaces publics,
- du fontainier BLD Waterdesign pour la réalisation de la fontaine,
- de Forseco coordonnateur Sécurité protection de la santé (SPS),
- et Artelia, Ordonnancement, pilotage et coordination (OPC) inter chantiers.

A la demande de la Métropole, et en accord avec la ville du Bouscat, la maîtrise d'œuvre des espaces publics a étudié la reprise du profil de la rue Lavigne au droit de la résidence services séniors permettant d'intégrer un quai bus tout en améliorant le nivellement. Ces travaux sous maîtrise d'ouvrage de Bordeaux Métropole sont programmés pour la livraison de la résidence séniors, soit au premier trimestre 2021.

1.6 Commercialisation des terrains : cessions foncières et suivi des permis de construire

L'ensemble des permis de construire ont été délivrés et les cessions foncières régularisées.

1.7 Communication / information

Aucune action de communication ou d'information sous maitrise d'ouvrage de la Fab n'a été nécessaire en 2020.

1.8 Actions de l'année 2020 comparées aux prévisions du CRFA 2019

En conclusion, l'ensemble des actions prévues au CRFA 2019 ont pu être mises en œuvre sur l'année. L'avancement des travaux a subi un retard de quelques mois.

Analyse financière

2.1 Etat des dépenses et des recettes réglées au cours de l'année 2020

Les dépenses pour l'année 2020 correspondent à :
TRAVAUX INFRASTRUCTURES ET HONORAIRES TECHNIQUES : travaux de VRD et honoraires de maitrise d'œuvre.
AMENAGEUR : rémunération forfaitaire annuelle
FRAIS DIVERS : frais de communication, gestion bancaire, et abonnement électrique (fontaine)
Ces dépenses s'élèvent à 1 225 474 € TTC.
Les recettes pour l'année 2020 correspondent à :
la participation financière du concédant,
les produits financiers dus à une trésorerie positive.
Ces recettes s'élèvent à 448 703 € TTC.

2.2 Prévisions des dépenses et des recettes en 2021

Les dépenses prévisionnelles pour l'année 2021 correspondent à :
les honoraires de maitrise d'œuvre des espaces publics,
les travaux d'aménagement des espaces publics,
la rémunération forfaitaire de l'aménageur,
les frais divers.
Ces dépenses s'élèvent prévisionnellement à 1 312 843 € TTC.
Les recettes prévisionnelles pour l'année 2021 correspondent à :
la participation financière du concédant.
Ces recettes s'élèvent prévisionnellement à 240 000 € TTC.

2.3 Participation du concédant

La somme de 446 386 € enregistrée en 2020 correspond à la participation de remise d'ouvrage au titre de l'année 2020.
Le rythme de versement de la participation est inchangé pour les années 2021 et 2022 :
2021 : 240 000 € TTC,
2022 : 360 000 € TTC.

2.4 Trésorerie prévisionnelle et mise en œuvre de la convention d'avance de trésorerie

Au 31 décembre 2020, la trésorerie présente un solde positif de 1 303 553 € TTC et un solde prévisionnel positif de 230 710 € au 31 décembre 2021.
Conformément à la convention d'avance de trésorerie, le concédant a versé une avance de 299 500 € en 2014. L'échéancier de remboursement de cette avance fait l'objet d'un avenant de prorogation qui modifie l'échéance de remboursement, soit un remboursement fin 2022.
Aucun emprunt bancaire n'est prévu à ce jour.
Conformément à l'article 13.6 du traité de concession, le concessionnaire gère distinctement la trésorerie de l'opération au mieux de l'intérêt de l'opération en effectuant les mouvements de trésorerie nécessaires entre les différentes opérations concédées par la Métropole. A compter de 2019, le concessionnaire a mis en place un compte bancaire unique à l'ensemble des opérations. L'excédent de trésorerie couvrira les besoins éventuels de certaines opérations concédées.

2.5 Evolution du bilan prévisionnel – commentaires des principaux écarts

Le détail des écarts est commenté en annexe.
La variation totale des dépenses et recettes entre le CRFA 2019 et celui de 2020 s'élève à + 2 316 € HT.
Cela correspond aux produits financiers dus à une trésorerie positive sur l'année 2020.
Le bilan prévisionnel demeure donc à l'équilibre et n'a pas d'impact sur le montant de la participation du concédant.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole
VU le Code général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L5217-2,
VU le Code de l'urbanisme et notamment l'article L300-4, L300-5, et L311-1 et suivants,
VU la délibération n°2014/0657 du 31 octobre 2014, par laquelle le Conseil de Communauté a approuvé

- l'opération d'aménagement 'Libération Centre-ville,
- la réalisation de l'opération par concession d'aménagement concédée à La Fab,

- le dispositif d'avance de trésorerie,
- la participation communautaire prévisionnelle.

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT la décision prise par le conseil communautaire dans sa délibération n°2014/0657 du 31 octobre 2014 de présenter chaque année un compte rendu de l'exercice précédent,

CONSIDERANT que l'article 14 du traité de concession prévoit que l'aménageur s'engage à produire et transmettre annuellement à Bordeaux Métropole un compte-rendu financier et opérationnel soumis à l'approbation du Conseil métropolitain,

DECIDE

Article 1 :
d'approuver le Compte-rendu annuel financier et d'activités 2020 du projet Libération-Centre-ville au Bouscat,

Article 2 :
d'assurer le financement au titre du budget principal-chapitre23-article238-fonction 515,

Article 3 :
de laisser inchangées les autres clauses du traité de concession et de la convention d'avance de trésorerie.

ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES - 2020

1- ACQUISITIONS 2020

cadastre	adresse	surface terrain (m²)	état	propriétaire	nature	date	montant € TTC	frais € TTC

2- CESSIONS 2020

cadastre	adresse	surface terrain (m²)	m² SDP	acquéreur	programme	date	montant € HT	montant € TTC

BILAN CONSOLIDE POUR BORDEAUX METROPOLE

DEPENSES	€ HT	TVA	€ TTC
Participation Bordeaux Métropole à la concession d'aménagement affectée aux équipements publics	6 376 780	1 275 356	7 652 136
fonds de concours à la Ville au titre de la convention commune BM	64 327		64 327
reversement à la Ville de la participation PUP aux équipements communaux	407 728		407 728
enfouissement des lignes aériennes	70 200	13 000	83 200
TOTAL DEPENSES	6 919 035	1 288 356	8 207 391
Reste à charge Bordeaux Métropole			3 582 103

RECETTES	€ HT	TVA	€ TTC
Participations constructeurs dans le cadre de PUP	3 654 275		3 654 275
Participation communale au titre des équipements publics de compétence communale (convention)	739 844	147 969	887 813
participation de l'opération d'aménagement à l'enfouissement des lignes aériennes	83 200		83 200
TOTAL RECETTES	4 477 319	147 969	4 625 288

BILAN CONSOLIDE POUR LA COMMUNE DU BOUSCAT

DEPENSES	€ HT	TVA	€ TTC	RECETTES	€ HT	TVA	€ TTC
Maitrise foncière	326 314		326 314	Cession foncière à l'aménageur	326 314		326 314
Equipements publics de compétence communale	739 844	147 969	887 813	Fonds de concours CUB	64 327		64 327
				Participations PUP aux équipements communaux	407 728		407 728
TOTAL DEPENSES	1 066 158	147 969	1 214 127	TOTAL RECETTES	798 369	-	798 369
Reste à charge commune			415 758				

CRFA 2020 Le Bouscat Libération centre-ville

Suivi heures insertion

Type de marchés	Marchés par lots	Entreprises attributaires	Durée des marchés	MONTANT (HT)	Heures insertion	
					prévues	réalisées
TRAVAUX	Lot 1 VRD	Eiffage route	24 mois	2 370 000,00	1 500	1 500,00
TRAVAUX	LOT 2 Eclairage	Sobeca	24 mois	287 733,92	120	120,50
TRAVAUX	LOT 3 Aménagements paysagers	Antoine espaces verts	24 mois	461 540,81	600	356,50

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.
Abstention : Monsieur POUTOU;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 novembre 2021

REÇU EN PRÉFECTURE LE : **30 NOVEMBRE 2021** **PUBLIÉ LE :** **30 NOVEMBRE 2021**	Pour expédition conforme, la Vice-présidente, Madame Andréa KISS